

Etat des lieux provisoire de la Garantie Jeunes
Années 2014 et 2015 (janvier-novembre)

Février 2015

Préambule

Les chiffres stabilisés relatifs à l'année 2015 n'étant pas encore à notre disposition, le présent document présente un état des lieux provisoire des actions menées par Bruxelles Formation et ses partenaires jusque fin novembre 2015 dans le cadre de la Garantie pour la Jeunesse. Un rapport final de 2015 sera présenté ultérieurement et reprendra quant à lui les réalisations et résultats détaillés pour les différentes actions

Les différents éléments abordés dans le présent document ont été approuvés et validés par le Comité de Pilotage mensuel « Garantie Jeunes »¹ (même si ce dernier n'a pas validé le document dans sa version finalisée).

Par ailleurs, les références aux axes et mesures reprises dans le document tiennent compte de la nouvelle répartition des mesures présentée en annexe 2.

¹ Le comité de pilotage « Garantie Jeune » est composé de la Directrice Générale, de la cellule de coordination Garantie Jeunes, des responsables des divisions Production, Etudes et Statistiques, DSI, Finance, Communication ainsi que des responsables des pôles de bf.tremplin et bf.carrefour

I. Introduction – Garantie Jeunes

La croissance soutenue de la jeune population en âge de travailler pose la question du défi de l'insertion des jeunes qui pour une grande part sont **faiblement scolarisés**, en raison notamment de l'échec ou du décrochage scolaire élevé à Bruxelles et d'une densité importante de primo-arrivants. En effet, parmi les jeunes en âge de travailler, **51% des moins de 25 ans** ont tout au plus le niveau du **secondaire inférieur**, 17,7% des jeunes de 18-24 ans ont interrompu prématurément leur scolarité. Par ailleurs, 12,4% des jeunes (soit 1 sur 8) ont un diplôme non reconnu en Belgique et sont assimilés à des « faiblement qualifiés ».

Chaque année environ 12.000 jeunes² viennent s'inscrire auprès d'Actiris, parmi lesquels une moitié trouve un emploi dans les 6 mois. L'autre moitié a besoin d'un accompagnement plus ciblé. C'est pour celle-ci qu'Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB-Brussel ont reçu la mission de générer ensemble les solutions suivantes dans les 6 mois qui suivent l'inscription du jeune à Actiris :

3.000 places de formation / an
2.000 stages / an
1.000 emplois / an

Rappel : la Garantie pour la Jeunesse

Pour rappel, l'objectif de la recommandation du Conseil UE est de :

Veiller à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel.

Le dispositif bruxellois de la Garantie pour la Jeunesse comporte 7 axes.

- Axe 1 : Information/orientation ;
- Axe 2 : Enseignement/actions jeunesse ;
- Axe 3 : Éducation/formation informelles (expériences formatives) ;
- Axe 4 : Formation ;
- Axe 5 : Stages en milieu professionnel ;
- Axe 6 : Emploi ;
- Axe 7 : Évaluation et suivi.

Chaque axe comprend un nombre variable de **mesures spécifiques** portées par un ou plusieurs acteur(s), chargé(s), entre autre, de coordonner des Comités d'accompagnement.

² Évaluation de l'Observatoire bruxellois de l'emploi basée sur les flux d'inscription des jeunes (2012)

Bruxelles-Formation co-pilote l'axe 1 avec l'asbl Bruxelles-J, **pilote l'axe 4** et co-pilote **l'axe 5** avec Actiris.

Des **Comités d'accompagnement** se sont réunis chez Bruxelles Formation les 26/03/2014 (axe 1), 7/05/2014 (axe 4), 27/05/2014 (axe 1), 13/01/2015 (axe 1) et 19/06/2015 (pour l'ensemble des axes 1, 3, 4, 5 et 6), 22/10/2015 (axes 4, 5, 6) et 9/11/2015 (axe 1). Ces Comités d'accompagnement ont pour mission de présenter l'état d'avancement des mesures portées dans chaque axe et de susciter la transversalité, les partenariats et les synergies entre acteurs bruxellois.

II. Etat des lieux 2014 – 2015 (janvier à novembre)

L'année 2014 a été **l'année de démarrage** de la Garantie Jeunes à Bruxelles Formation. Bien que le Collège de la COCOF ait procédé à l'approbation des projets et des plans d'actions FSE pour la période de programmation 2014-2020 qu'en sa séance du 18 mars 2015, Bruxelles Formation a lancé, dès 2014, des actions à destination spécifique des jeunes.

En outre, une **cellule de coordination** a été mise en place dès le 15 avril 2014. Cette cellule est composée d'une coordinatrice des actions au sein de Bruxelles Formation et auprès de ses partenaires ainsi que d'un accompagnateur psychopédagogique dédié spécifiquement aux jeunes (depuis le 3 novembre 2014). Cette coordination porte sur un niveau opérationnel (développement d'actions pour les jeunes dans une approche partenariale) et sur un niveau plus institutionnel (participation aux réunions qui associent l'ensemble des acteurs bruxellois). L'accompagnateur psychopédagogique a mis en place, depuis 2015, une cellule d'écoute et d'accompagnement psychosocial de BF : coaching de 35 jeunes chez bf.tremplin, contribution à rompre avec le modèle scolaire et sensibilisation à l'apprentissage pour adultes.

L'année 2015, année d'approbation des Fonds européens, voit se **concrétiser différentes actions et projets** en réponse aux besoins exprimés par les acteurs de terrain et les jeunes eux-mêmes.

Les objectifs poursuivis par Bruxelles Formation dans le cadre de la Garantie Jeunes sont :

- a) **Renforcer l'information et l'orientation offerte aux jeunes** (1.500 jeunes potentiellement visés/an) ;
- b) **Systématiser l'adressage des jeunes C+³** vers une prise en charge conjointe entre Bruxelles Formation et Actiris. Sont visés 1.000 stagiaires/an en séances d'info conjointes (accueil conjoint des jeunes C+) et 250 remises à niveau/an. L'objectif étant de mieux les guider, les orienter, élaborer leur parcours de formation/d'accrochage à l'emploi et les remettre à niveau ;
- c) **Garantir 3.000 places de formations** pour les jeunes en développant une offre complémentaire de formation ;
- d) **Garantir 2.000 places de stages avec Actiris et formations en entreprises** pour les jeunes en développant l'offre afin de faciliter la transition des jeunes vers l'emploi.

Les actions mises en place afin d'atteindre ces objectifs sont décrites ci-dessous.

³Jeunes C+ : jeunes de moins de 25 ans, nouvellement inscrits à Actiris et n'ayant pas le CESS

1. Renforcer l'information et l'orientation offertes aux jeunes en amont de la formation

A. L'espace Carrefour Jeunes (Axe 1 – mesure 1.3.)

Afin de renforcer l'accueil, l'information et le conseil pour les jeunes, Bruxelles Formation a lancé en octobre 2014, l'**Espace Carrefour Jeunes** sous forme d'un espace **partagé et partenarial** regroupant les acteurs de la **formation** (classes moyennes, Bruxelles Formation), de l'**emploi** (Actiris Destination métiers) et de l'**enseignement** (Promotion Sociale – CEFA). Cet espace est également un **espace multimédia** (en libre accès le matin) de recherche documentaire sur les formations, les stages, les langues, les métiers, la validation des compétences, etc. Il s'adresse à tous les jeunes **à partir de 15 ans**.

L'espace propose :

- des activités d'information via des **séances d'information collectives** ;
- des **conseils personnalisés** sur les métiers et les formations (possibilité d'accueil personnalisé par un conseiller)
- et, depuis 2015, des **ateliers thématiques** les mercredis après-midi (choisir son métier, organiser son parcours de formation, les métiers de la construction, etc) sont organisés.

Les thématiques les plus demandées par les jeunes sont : l'orientation et l'information générale, le changement de filière, les études supérieures, le CESS, les métiers et les langues.

<p><u>De janvier à décembre 2015</u>, l'espace a accueilli 1.389 premières visites et mené 886 entretiens individuels.</p>

bf.carrefour **collabore également à la plateforme virtuelle Bruxelles-J** par une contribution à l'arborescence du site, la réalisation de fiches relatives à la formation professionnelle, et en donnant des réponses en ligne aux questions posées par les jeunes sur le site de Bruxelles-J (ex. de sujets : orientation, changement de filières, métiers, ..).

B. Soutien des actions par une communication ciblée

Les activités de Bruxelles Formation relevant de la Garantie Jeunes sont soutenues depuis 2014 par différentes activités de **communication**. Différentes campagnes ont été menées dans le but non seulement de **faire connaître l'offre de formation déployée (notoriété)** mais aussi d'**attirer des jeunes dans les différentes formations**.

- **En 2014**, une campagne de **lancement de l'espace Carrefour Jeunes** a été lancée : presse & médias dont affichage dans les quartiers bruxellois, affichage STIB (bus et métro), vidéo diffusée sur le site web de Bruxelles Formation et sur la page Facebook (décembre 2014), diffusion de flyers à travers le réseau de présentoirs de Bruxelles Formation (69 présentoirs en 2014 dans les antennes et espaces d'Actiris, les

communes, les CPAS, les Missions locales principalement), mailing partenaires et prescripteurs jeunes.

- **Janvier-février 2015, campagne Garantie Jeunes** (promotion de l'offre de formation de Bruxelles Formation et de ses partenaires dédiée aux jeunes de moins de 25 ans) « **une formation métiers aujourd'hui – un emploi demain** » : affichage quartiers, affichage STIB (bus et métro), spot sur Fun Radio et NRJ + déclinaison de la campagne dans le réseau de présentoirs de Bruxelles Formation.
- **Février 2015, campagne langues jeunes** (promotion des modules néerlandais et français moins de 25 ans de Bruxelles Formation) : bandeau métro, présentoirs Bruxelles Formation, vidéo d'Abdel dédiée + booste de la vidéo sur Facebook.
- L'offre de formation et les services dédiés aux jeunes par Bruxelles Formation et ses partenaires sont soutenus par la **diffusion de flyers** dans le réseau de présentoirs Bruxelles Formation (depuis 2015, développement du réseau dans les lieux ouverts aux jeunes : antennes infor-jeunes, AMO, centres de Bruxelles Formation – septembre 2015 112 présentoirs installés dont 26 dans des lieux dédiés aux jeunes) ainsi que par de la **communication bannering sur le site de Bruxelles Formation et sur la page Facebook**.
- **Dix-huit capsules vidéo** (9 en entreprises / 9 en centres de formation) **avec Actiris et Télé-Bruxelles**, en partenariat avec l'humoriste « Abdel » (connu auprès des jeunes pour ses vidéos et spectacles « *Abdel en vrai* »), ont été tournées. Ces vidéos présentent chacune une formation ou un métier sur un ton décalé et avec humour tout en épinglant les informations clés sur le métier/ la formation. Toutes les vidéos ont été **diffusées sur Télé-Bruxelles** ainsi que sur les sites de Bruxelles Formation, Actiris et les réseaux sociaux (page Facebook d'Abdel, Bruxelles Formation, Actiris...), de **janvier à juin 2015**.
- **Portes-ouvertes** de Bruxelles Formation avec ses partenaires les **10 et 11 mars 2015** à bf.carrefour. Ces 2 journées étaient organisées pour faire découvrir les formations et les services proposés aux chercheurs d'emploi (sous la forme d'un salon avec 70 stands). Lors de ces 2 journées, aménagement d'un espace dédié aux moins de 25 ans (Carrefour Jeunes, Tremplin Jeunes, partenaires) – valorisation des formations et services (information, orientation, accompagnement, coaching, ateliers/animations) – 700 visiteurs accueillis de moins de 25 ans.
- En **juillet 2015**, le site www.formerpourleemploi.be a été lancé. Ce site a pour mission de reprendre les formations organisées par Bruxelles Formation et par ses partenaires (formations issues de l'appel à projet garantie jeunes pour les moins de 25 ans et projets innovants pour les moins de 30 ans) sous forme d'un **calendrier mensuel / agenda** reprenant les dates des séances d'information mois après mois.
Par ailleurs, les formations sont explicitées par domaine de formation sous forme de fiches descriptives renvoyant sur les fiches du site Dorifor. Actuellement environ 60 fiches de formations sont annoncées/publiées (= possibilité de s'y inscrire). En moyenne, depuis juillet 2015, le nombre de visites mensuelles s'élève 4.661 et le nombre de pages vues mensuelles à 15.199

En **septembre 2015**, lancement de la **campagne « Viens on discute »**, en collaboration avec l'humoriste Abdel. Objectif : aller à la rencontre des jeunes Rue Neuve afin de les convier à participer à une séance d'information avec Abdel, les conseillers de Carrefour Jeunes et de Tremplin Jeunes (3 séances d'info à ce jour : 8/09, 21/09 et 5/10). Suite à cette campagne, plus de 250 jeunes se sont inscrits par SMS ou Whatsapp pour une séance d'information et une visite de l'espace : le 8/09, **78 jeunes** présents, le 21/09, **62 jeunes** présents et le 5/10, **122 jeunes** présents. Une évaluation du suivi donné aux jeunes est actuellement en cours.

- En collaboration avec Actiris, mise en place d'une **présentation conjointe** (prezi et vidéo) des 2 institutions pour les jeunes conviés aux séances d'info C+. Une vidéo et des contacts clés sont remis aux jeunes sous la forme d'une clé USB bracelet à l'issue de la séance.
- **Fin 2015-début 2016**, campagne dédiée aux Jeunes « **Choisis ta formation et décroche un job comme nous !** » (promotion de l'offre de formation de Bruxelles Formation et de ses partenaires dédiée aux jeunes de moins de 30 ans): affichage quartiers, abribus, affichage STIB (tram, bus et métro), sets de table (bars/restaurants) et cartes postales (bars/restaurants/cinémas/salles de sport...), spot sur RTLTVI, vidéo making-off sur le Web et les réseaux sociaux (Youtube, Facebook, site Bruxelles Formation) + déclinaison de la campagne dans le réseau de présentoirs de Bruxelles Formation, sur le site de Bruxelles Formation (banner + page dédiée) et sur l'Intranet.

Premier aperçu des actions de communication « Jeunes » menées au premier trimestre 2016 :

- **En janvier 2016**, reprise de la campagne « **Viens on discute** », en collaboration avec l'humoriste Abdel. 70 personnes rencontrées à la Rue Neuve, 30 inscrits, 16 présents à la séance d'info organisée le 27 janvier dernier. Action en cours d'évaluation. Une nouvelle séance d'info est prévue en mars ou avril (à voir si action reconduite quand météo plus clémente, ou si essoufflement du concept).
- **Janvier 2016** : passage **Facebook à 11.500 fans** vu les différents postes.
- **De mars à juin 2016** (hors rediffusions), **dix capsules vidéo, avec Télé-Bruxelles**, en partenariat avec l'humoriste « Sarah Grosjean ». *Sarah joue son propre personnage ; une jeune un peu paumée, qui ne sait pas vers quel métier se tourner. Dans les 10 capsules, on la voit en train de galérer dans 10 professions représentatives d'un secteur différent. Les situations sont absurdes et incontrôlables, appuyant le fait qu'elle n'est pas qualifiée pour le métier. On comprend à la fin de chacune de ses galères qu'il lui faut juste une formation + renvoi vers Carrefour Jeunes. Diffusion* sur Télé-Bruxelles ainsi que sur les sites de Bruxelles Formation, Actiris et les réseaux sociaux (page Facebook, Bruxelles Formation...).

2. Systématiser l'adressage des jeunes C+⁴ par une prise en charge conjointe de Bruxelles Formation et Actiris

Le dispositif « Tremplin Jeunes » vise à renforcer l'orientation et la remédiation des jeunes peu scolarisés. Dans ce cadre, depuis juin 2015, **Tremplin Jeunes** propose, en collaboration avec **Actiris**, un **encadrement et un accompagnement conjoint** de tous les **jeunes de moins de 25 ans**, inscrits pour la première fois à Actiris et n'ayant pas le CESS. L'objectif principal étant, **grâce à cette prise en charge conjointe**, de **systématiser l'adressage des jeunes C+** afin de mieux les guider, les orienter, élaborer leur parcours de « formation – emploi » et les remettre à niveau.

A. Organisation de séances d'information conjointes (Axe 1 – mesure 1.5.)

Des séances d'informations sont organisées conjointement par Bruxelles Formation et Actiris afin d'informer les jeunes sur les possibilités qui s'offrent à eux par la Garantie Jeunes en leur permettant d'être porteur de leur projet vers l'emploi en mettant en avant les services et actions qui les aideront dans leurs démarches (possibilités offertes en termes d'emploi, de stage et de formation).

De juin à décembre 2015, **20 séances d'information conjointes** ont été mises en place. Au total **1.961 jeunes ont été invités** par Actiris et **752 se sont présentés** (en moyenne 38%). Parmi ceux-ci, 336 sont descendus dans l'espace Carrefour Jeunes suite à la séance d'information.

Suite à la séance d'information conjointe, les jeunes retournent dans leur antenne Actiris où l'entretien de diagnostic a lieu au cours lequel le conseiller est sensé faire un lien avec la séance d'information. Cependant, nous remarquons la nécessité d'optimiser ce lien car chaque jeune intéressé par une formation et qui en fait la demande, devrait être systématiquement orienté vers celle-ci sans attendre. Cette question est traitée au sein d'un groupe de travail conjoint Bruxelles Formation–Actiris « Orientation vers la formation » afin d'augmenter le nombre de jeunes envoyés par Actiris et d'accélérer l'accès vers la formation. Afin d'améliorer la connaissance des conseillers Actiris sur notre offre de formation Garantie Jeunes des séances d'information sont d'ores et déjà planifiées en 2016.

B. Développement des formations de base et des remises à niveau pour les jeunes peu scolarisés (max C+)

Depuis 2014, « Tremplin Jeunes » propose un **renforcement de l'orientation et des remédiations** pour des jeunes peu scolarisés (max C+) : développement des **formations de base** et des **remises à niveau spécifiques jeunes C+** (en renfort/complément des remises à niveau déjà organisées par le centre).

Trois types de **formations spécifiques jeunes C+** sont mis en place :

⁴ Jeunes C+ : jeunes de moins de 25 ans nouvellement inscrits à Actiris et ne disposant pas du CESS

- ✓ **des formations de base** qui combinent remise à niveau et travail sur le projet professionnel :
 - les **Ateliers « Pré-passion Métiers »** qui combinent découvertes/essais métiers dans un secteur spécifique d'activités et remises à niveau sur les compétences de base transversales liées au secteur - (Atelier Gros Œuvre, Atelier Steward et métiers de contact, Atelier Découverte tuyauterie/soudure, Atelier Découverte des métiers techniques dans le secteur de l'industrie, Atelier découverte Horeca) ;
 - les formations « **Projet Formation vers l'emploi** », lancées en 2015, optimisant les parcours de formation des jeunes en combinant un travail de fond sur le projet professionnel, la remobilisation et la remise à niveau sur les compétences de base.

- ✓ **des formations « Objectif Stage / ateliers compétences de base »** renforçant l'employabilité du jeune par l'apprentissage des compétences de base et la mise en situation professionnelle. Ces ateliers ciblent un secteur d'activité et combinent coaching au projet professionnel, aide à la recherche de stage, stage en entreprise et remise à niveau sur les compétences transversales liées au secteur (atelier Langues/Bureautique (Certification Microsoft) avec stage en entreprise.

- ✓ **des formations de « Français Intensif »** (orientation alpha et FLE) visant l'acquisition des connaissances de base en Français permettant d'entrer dans un parcours de formation qualifiante.

En 2014, ces ateliers ont comptabilisé **36 places** dont 14 stagiaires de moins de 25 ans. Les chiffres provisoires de 2015 s'élèvent quant à eux à **88 places** créées dans ces ateliers pour **81 stagiaires** de moins de 25 ans. En 2016, l'objectif est fixé à 250 places.

3. **Garantir 3000 places de formation**

A. Résultats globaux (Axe 4 – mesure 4.2.)

En termes de résultats globaux, l'année 2014 a comptabilisé **2.003 chercheurs d'emploi bruxellois de moins de 25 ans** en formation à Bruxelles Formation et chez ses partenaires (centres Bruxelles Formation, partenaires et FPI enseignement). Ces chercheurs d'emploi ont occupé **2.740 places** (un stagiaire pouvant occuper plusieurs places) et ont presté **683.510 heures de formation**.

Globalement, de janvier à novembre 2015, Bruxelles Formation et ses partenaires ont accueilli **2.240 chercheurs d'emploi bruxellois de moins de 25 ans** (1.177 dans les pôles BF et 1.125 chez les partenaires), occupant **3.033 places** (1.655 places dans les pôles BF et 1.370 places chez les partenaires)

Comparativement à la même période de 2014 (janvier à novembre), nous assistons à un accroissement du nombre de stagiaires distincts « jeunes bruxellois » de l'ordre de **+14,1% (+ 23,4% pour les pôles de Bruxelles Formation)**. L'augmentation de places sur cette même période s'élève également à **+14,1% (+ 19,8 % pour les pôles de Bruxelles Formation)**.

Globalement, nous obtenons des chiffres très rassurants et des évolutions positives non seulement en termes de stagiaires mais aussi du point de vue des places de formation.

Les jeunes demandant une formation :

Sur la période de référence janvier-novembre 2015 vs 2014, nous observons une **augmentation des demandes de formation adressées par les jeunes aux centres de Bruxelles Formation (+ 11,2% pour les < 30ans, + 16,2% pour tous les < 25 ans et +12,7% pour les <25ans bruxellois)**. Par contre, nous observons une évolution beaucoup plus modeste, voire une diminution parmi les jeunes envoyés par Actiris (respectivement - 2,1%, +0,6% et -3,9%).

Nombre de jeunes demandant une formation	De janvier à novembre 2015		Variation par rapport à 2014 (période identique)	
	Moins de 30 ans	Moins de 25 ans	Moins de 30 ans	Moins de 25 ans
Global vers les centres de BF	5460	2570	+11,2%	+16,2%
Dont envoyés par Actiris	1738	946	-2,1%	+0,6%

Afin de garantir ces 3000 places de formation et de répondre aux besoins spécifiques du public jeunes de moins de 25 ans, Bruxelles Formation a renforcé son offre de formation et développé différentes actions :

B. Renforcement des remises à niveau et des formations de bases (Axe 4 – Mesure 4.2.2.)

Le pôle bf.tremplin veille à renforcer son offre de formation de base et de remises à niveau pour les publics jeunes de moins de 25 ans.

En 2014, **322 jeunes** de moins de 25 ans ont suivi une **formation de base** chez bf.tremplin. De janvier à octobre 2015, le pôle a accueilli, toutes formations confondues, **541 jeunes** bruxellois de moins de 25 ans (représentant 40% du public total du pôle).

C. Développement des formations linguistiques (plan langue pour les Bruxellois – volet jeune)-(Axe 4 – mesure 4.2.1.)

Le pôle bf.langues développe une offre de formation afin d'améliorer l'apprentissage des langues des jeunes bruxellois. Ces formations visent l'acquisition de compétences linguistiques utiles à l'exercice d'un métier (langues orientées métier).

De janvier à novembre 2015, de manière globale, **404 jeunes** de moins de 25 ans ont suivi une formation à bf.langues et représentent 17,5% du public total du pôle.

Par ailleurs, depuis 2014, le pôle a adapté et développé une **offre spécifique** pour jeunes afin de répondre aux exigences du FSE dans l'IEJ.

Cette offre spéciale à destination des jeunes de moins de 25 ans se compose :

- ✓ **de modules de langues spécifiques « jeunes »** : modules intensifs d'apprentissage du français et du néerlandais ciblés métier prévus en demi-journée dont les programmes, la méthodologie et les supports ont été adaptés aux intérêts des jeunes.

En 2014, 2 modules jeunes en français langue étrangère (dont 15 stagiaires de moins de 25 ans) et 2 modules jeunes en néerlandais (dont 16 stagiaires de moins de 25 ans) ont été organisés.

En 2015, la formule a été adaptée afin de mieux répondre aux besoins de la cible jeune. De janvier à décembre, 308 jeunes de moins de 25 ans ont été présents en séance d'information et **182 contrats ont été signés** au cours de l'année.

En outre, en 2015, le pôle a démarré une collaboration avec le CPAS de Saint-Gilles en proposant un premier projet pilote de formation en FLE pour jeunes de niveau débutant dispensée dans les locaux du CPAS. Seuls 4 stagiaires ont suivi cette première formation. Une adaptation est en cours de développement afin de relancer une nouvelle session FLE pour le CPAS de Saint Gilles. Par la suite, le projet sera proposé et développé pour l'ensemble des CPAS bruxellois.

- ✓ **d'un centre d'apprentissage linguistique intégré (CALIJ)** ouvert depuis mars 2015 visant l'autoapprentissage orienté sur les langues. L'offre consiste en des tests, des remises à niveaux et des poursuites d'apprentissage et permet de travailler les compétences à un rythme adapté à la situation de chaque individu. De mars à décembre 2015, le centre a accueilli 23 jeunes au total au cours de l'année. Le produit fait l'objet d'une analyse de positionnement afin de pouvoir l'adapter aux besoins des jeunes.

D. Développement des formations « professionnalisantes » (qualifiantes et certifiantes) – (Axe 4 – Mesure 4.2.3.)

Bruxelles Formation a veillé à adapter et développer son offre de formation qualifiante et certifiante à destination des jeunes de moins de 25 ans et ce, dans chacun des pôles de formation.

Dans ce cadre, l'offre proposée s'articule comme suit :

- ✓ **intégration des jeunes dans les formations qualifiantes/certifiantes développées par les pôles de formation (approche inclusive).**

Les jeunes de moins de 25 ans sont intégrés aux formations existantes (structurelles). En effet, Bruxelles Formation applique depuis longtemps une pédagogie d'inclusion⁵ des

5. Dans l'optique d'une **gestion des âges inclusive**, la formation continue doit nécessairement tenir compte des caractéristiques des différentes générations de travailleurs et s'adapter à celles-ci. En ce sens, certaines

jeunes dans ses formations. Il serait vain de croire que pour créer la rupture avec le monde scolaire, il y aurait lieu de les regrouper pour les encadrer de manière spécifique. Au contraire, la personnalisation et l'individualisation de l'action de formation sont primordiales pour mettre en place les conditions d'une entrée dans le monde du travail fructueuse. Une démarche inclusive consistant à mixer les tranches d'âge dans les groupes (inclure des jeunes dans des groupes plus âgés) tout en veillant à organiser un suivi personnalisé du jeune en parallèle semble la démarche la plus prometteuse. Il convient de noter que les jeunes de 15 à 24 ans ne constituent pas un groupe homogène et sont confrontés à des environnements psycho-sociaux différents. Ils ont cependant en commun qu'ils arrivent dans les organismes de formation pour adultes avec l'envie de « rentrer dans le monde des grands et des travailleurs ». Ils souhaitent « changer » ; et changer, dans leur esprit, c'est d'abord en finir avec l'école obligatoire.

- ✓ **Développement de formations qualifiantes courtes spécialement réservées aux moins de 25 ans en supplément de l'offre structurelle existante** (offre spécifique jeune développée afin de répondre aux conditions du FSE – IEJ).
Les données détaillées n'étant pas disponibles à ce jour, le rapport des actions sera présenté ultérieurement. Cependant, l'expérience a montré que malgré le développement des formations qualifiantes courtes pour les jeunes, les pôles de formation sont confrontés à une réelle difficulté de remplir les groupes uniquement avec des jeunes de moins de 25 ans.
- ✓ **Développement de modules courts de certification Microsoft** qui visent à former les jeunes aux techniques de base informatiques et qui proposent des certifications gratuitement.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des formations spéciales jeunes organisées dans les pôles de Bruxelles Formation ainsi que le nombre de places et de stagiaires de moins de 25 ans (attention : chiffres non stabilisés).

		Année 2014			Année 2015		
		Nb sessions	Nb Places	Stag -25	Nb sessions	Nb Places	Stag -25
bf.tremplin	<i>Vendeur-réassortisseur</i>	5 sessions	57	51	4 sessions	58	54
bf.tremplin	<i>Agent de gardiennage</i>	en continu	51		en continu	56	28
bf.tremplin	<i>Techniques d'accueil</i>	2 sessions	28	22	3 sessions	39	36
bf.tremplin	<i>Vente Directe</i>				1 session	9	7
bf.tremplin	<i>Modules de certification Microsoft</i>	en continu	112	49	en continu	150	145
	<i>sensibilisation métiers TIC</i>				1 session	12	10
bf.industrie	<i>Agent de maintenance HVCA</i>				1 session	12	10
bf.logistique	<i>Magasinier</i>	jeunes intégrés aux formations structurelles	49	17	3 sessions	24	20
bf.logistique	<i>Steward dans l'événementiel</i>	1 session	8	6	1 session	10	10
bf.logistique	<i>Chauffeur-livreur</i>	2 sessions	20	18	2 sessions	12	10
bf.construction	<i>Carreleur</i>				1 session	11	11
bf.construction	<i>Couvreur - étancheur</i>				1 session	4	3
bf.construction	<i>Installateur sanitaire</i>				1 session	11	10
bf.mmtic	<i>Utilisation Rationnelle de l'Energie</i>				2 sessions prévues mais passées en structurel par manque de jeunes		
bf.mmtic	<i>Initiation à la programmation</i>				2 sessions prévues mais passées en structurel par manque de jeunes		
bf.mmtic	<i>Labos Système, Java, .net</i>				1 session par labo prévue mais tout est passé en structurel par manque de jeunes		
bf.mmtic	<i>essentiel des Systèmes et Réseaux</i>				2 sessions prévues mais passées en structurel par manque de jeunes		
bf.langues	<i>Modules spécifiques Jeunes Français (FLE) et NL</i>	6 modules				185	167
bf.b&s	<i>Employé administratif</i>				1 session	12	11
bf.b&s	<i>Téléopérateur</i>				1 session	11	10
		Total	325	163		616	542

En 2015, les pôles de Bruxelles Formation ont créé près du double de places dans des formations qualifiantes ou certifiantes courtes réservées aux jeunes par rapport à 2014 (soit 616 places en 2015 contre 325 en 2014). Ces places ont été occupées par 542 jeunes (contre 163 jeunes en 2014).

E. Renforcement des partenariats (Axe 4 – mesures 4.2.4a et 4.2.4b)

Parallèlement aux actions de formation menées en propre par Bruxelles Formation en tant qu'opérateur de formation, Bruxelles Formation a consolidé son rôle de régisseur de formation par un renforcement des partenariats avec les établissements d'enseignement de Promotion Sociale et avec les OISP afin de développer l'offre de formation pour les jeunes bruxellois de moins de 25 ans proposée par ces opérateurs.

En 2014, 1.057 chercheurs d'emploi bruxellois de moins de 25 ans étaient en formation chez les partenaires. Ces derniers occupaient **1.286 places** (un stagiaire pouvant occuper plusieurs places).

De janvier à novembre 2015, les partenaires ont accueilli 1.125 chercheurs d'emploi bruxellois de moins de 25 ans, occupant 1.370 places.

Comparativement à la même période de 2014 (janvier à novembre), nous assistons à un accroissement du nombre de stagiaires distincts « jeunes bruxellois » chez les partenaires de l'ordre de **+7,2 %**. L'augmentation de places sur cette même période s'élève à **+8,4%**.

Bruxelles Formation a lancé plusieurs **appels à projets dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des jeunes – FSE (moins de 25 ans) auprès des opérateurs de Promotion Sociale ainsi qu'auprès des opérateurs OISP.**

En 2014, un seul appel à projets « Garantie Jeunes – IEJ » a été lancé en février auprès des établissements d'enseignement de Promotion Sociale. Cet appel à projets ciblait spécifiquement les jeunes de moins de 25 ans et répondait à l'Initiative Jeunesse notamment en ce qui concerne **l'obtention du CESS dans le cadre de la reprise d'études**. Le Comité de suivi s'est prononcé favorablement pour l'organisation de **8 projets de formation**. Il a été demandé à ces opérateurs de travailler par groupe de jeunes de moins de 25 ans avec une tolérance annoncée par l'Agence FSE de 80% par groupe. Sur les 8 projets proposés, **6 ont concerné des publics de moins de 25 ans** pour un total de **84 stagiaires inscrits**.

Les formations « complément CESS » ont amené à d'excellents résultats en termes de réussites :

- ✓ Institut R. Guilbert – complément CESS : sur 13 stagiaires, 10 réussites en 1^{ère} session + 1 réussite en 2^e session, 1 abandon, 1 échec ;
- ✓ Agnes Varda – complément CESS : sur 14 stagiaires, 1 interruption, 11 réussites en 1^{er} session + 2 réussites en 2^e session.

De manière générale, la grande majorité des stagiaires venant chercher leur complément CESS le font dans le but de reprendre ensuite des études (ou afin de trouver un emploi) mais sans nécessairement changer de secteur par rapport à celui choisi lors du CQ6, prérequis des formations « complément CESS ».

En 2015, Bruxelles Formation a lancé 2 appels à projets « Garantie Jeunes – Initiative pour l'emploi des jeunes » pour les actions ciblées sur les jeunes de moins de 25 ans aussi bien auprès de la Promotion Sociale que de l'ISP.

- ✓ Le premier appel à projets a été lancé en mars 2015 auprès de la Promotion Sociale et des OISP. Le Comité de gestion a marqué son accord sur les différents conventionnements en sa séance du 26 juin 2015.

Suite à cet appel à projets, **62 places ont été conventionnées pour 2015 et 2016** avec la Promotion Sociale et **1.089 places avec les organismes d'ISP**.

Nombre de places conventionnées dans le cadre de l'appel à projets (2015-2016) en OISP :

Secteurs	Places 2015-2016 pour les moins de 25 ans
Commerce et Horeca	252
Environnement	244
Tourisme et Développement international	59
Santé / Social	52
Services de proximité / fonction publique	112
Industrie et Métiers techniques	344
FLE et Formations de base	26
TOTAL	1089

Nombre de places conventionnées dans le cadre de l'appel à projets (2015-2016) avec la Promotion Sociale :

Partenaires	Formations	Nb de places
Institut Agnes Varda	Agent d'accueil et tourisme	15
Cours Erasme	Vendeur en magasin	15
Cours Erasme	Gestion de base	15
IEPSCF Evere-laeken/IFCAD	Français métier, aide familiale	17
	Total	62

- ✓ Le second appel à projets a été lancé en septembre 2015. Le Comité de gestion a marqué son accord sur les différents conventionnements en sa séance du 29 janvier 2016. Suite à ce second appel à projets, **31 places ont été conventionnées pour 2016 et 2017 avec la Promotion Sociale et 458 places avec les organismes d'ISP pour 2016 - 2017.**

F. La Commande de formation Actiris - VIe réforme de l'état (Axe 4 - mesure 4.3.)

L'objectif de cette mesure est l'augmentation de l'offre de places de formations disponibles pour des chercheurs d'emploi tout en visant des nouveaux besoins identifiés ou des besoins existants insuffisamment rencontrés.

C'est en 2014 que la première convention de commande de formation a été signée entre Bruxelles Formation et Actiris (convention 2014-2015). Cette convention a pour objet de définir les conditions particulières de mise en œuvre de la commande de formations complémentaires telles qu'évoquées à l'article 4 §a) de la Convention cadre du 4 juin 2014 précitée dans le cadre de l'Objectif Spécifique 1.2 du Programme Opérationnel FSE 2014-2020 de la Région de Bruxelles-Capitale « Proposer une offre de qualité portant sur un emploi, une formation, un stage ou un apprentissage – Initiative pour l'Emploi des Jeunes ». Par ailleurs, la convention fixe les modalités pratiques liées à l'organisation de formations complémentaires par Bruxelles Formation et financées par Actiris : les objectifs opérationnels, le budget, les délais, les procédures de liquidation et le reporting.

Lors de sa séance du 23 janvier 2015, le Comité de gestion a approuvé, sur base de la convention particulière 2014, la mise en œuvre par bf.management et multimédia TIC de **5 sessions de formation** (Note : FP.150123.06). Ces 5 formations ont réuni 59 stagiaires de moins de 30 ans pour un total de 30.918 heures de formation. Ces formations sont : Administrateur système MCITP, Développeur.Net, Développeur d'applications J2EE, Consultant junior SAP et Dessinateur d'étude HVAC. Bien que les formations aient toutes été remplies au final, bf.mmtic a été confronté à des difficultés de recruter des jeunes. Plusieurs séances d'information ont dû avoir lieu pour remplir les formations.

Une seconde convention relative à la commande de formation de 2015 - 2016 a été signée par Bruxelles Formation et Actiris en juillet 2015. Suite à cette convention, **Bruxelles Formation a développé des formations dans ses pôles de formation** et a lancé **plusieurs appels à projets** relatifs à la VI^{ème} Réforme de l'État (moins de 30 ans) auprès des **OISP, de la Promotion Sociale et des Centres de Référence ont été lancés.**

L'objectif étant de développer des actions de formations en **2015 et 2016** pour les jeunes de moins de 30 ans.

Suite aux 4 appels à projets lancés en 2015, **452 places ont été engagées. 223 places ont été conventionnées pour les formations mises en place par les CDR, 42 places en organismes d'ISP et 187 places en Promotion Sociale.**

4. Garantir 2000 stages et formations en entreprise (Axe 5)

La signature en 2014 d'un **cadre partenarial entre Bruxelles Formation et Actiris** pour la **gestion conjointe des dispositifs de stages et de formations en entreprise** avait pour objectif de mieux organiser les modalités concrètes de gestion des dispositifs (en particulier la FPI et le STE).

Depuis 2014, la **mise en œuvre des stages STE et la poursuite des FPI** est donc menée en collaboration avec Actiris dans le cadre du projet « Garantie Jeunes » et s'inscrit dans la mise en œuvre d'un service jeune de 2^e ligne. L'objectif visé est le développement des offres de stages et des formations en entreprises pour faciliter la transition des jeunes vers l'emploi. Dans le cadre des politiques croisées avec Actiris, Bruxelles Formation a mis en place, en 2014, la « Cellule Relations Entreprises ». **L'engagement de 4 ETP** a été réalisé. Le renforcement de cette cellule s'est poursuivi en 2015 afin d'augmenter la quantité et la qualité des dossiers suivis.

En 2014, 1.003 jeunes bruxellois ont réalisé un stage en entreprise.

De janvier à novembre 2015, ce sont **1.264 jeunes bruxellois** qui occupaient des stages et formations en entreprise parmi lesquels :

- **847** Stages de Transition en Entreprise (**STE**), soit une **augmentation de 45 %** par rapport à 2014;
- **280** Formations Professionnelles Individuelles (**FPI**), soit une augmentation **de 2.6 %** par rapport à 2014 ;
- 3 stages d'immersion linguistique.

III. Projets à l'étude ou en cours

- Développement des collaborations avec les CPAS bruxellois :
 - Un premier projet pilote en français langue étrangère a été lancé avec le CPAS de Saint-Gilles fin 2015 qui prévoyait de dispenser, par un formateur de bf.langues, des cours de FLE au sein même du CPAS. En 2016, un second projet pour un nouveau groupe de jeunes sera relancé auprès du CPAS, suite auquel une évaluation est prévue afin de pouvoir proposer le produit à l'ensemble des CPAS bruxellois.
 - Lancement prévu au premier trimestre 2016 de l'outillage des agents des CPAS à l'utilisation de Dorifor (inscription en ligne aux formations) ainsi que de leur formation à l'outil.
 - Lancement d'un groupe de travail CPAS prévu au premier semestre 2016 afin d'envisager d'autres collaborations en 2016.
- Rapprochement avec des acteurs de terrain (services d'aide à la jeunesse, AMO, maisons de jeunes,..): rencontre de 19 associations de terrain le 17/09/2015 (présentation de l'espace carrefour jeune et de la Garantie Jeunes), planification de groupes de travail en vue d'entendre les problèmes rencontrés sur le terrain et d'y répondre par une offre de formation adéquate, réflexion sur le lancement d'un appel à projets spécifique en 2016. Rencontre avec 5 opérateurs début 2016 afin d'établir une analyse des besoins de leurs jeunes et de leur proposer une offre de formation ad-hoc.
- Renforcement de la collaboration avec l'EFPP
 - Lancement de remises à niveau (français, calcul) afin de préparer les futurs apprenants à réussir le test d'entrée à l'EFPP (en cours de discussion).
Un premier projet pilote a été initié en septembre 2015 pour 4 stagiaires en formation chef d'entreprise.
 - Lancement du projet sur les essais métiers prévu en 2016 (réunion fixée le 19/02) : (calendrier en cours de fixation).
- Groupe de travail « orientation vers la formation » avec Actiris : visite des conseillers carrefour en antenne Actiris afin d'analyser les besoins (utilisation de Dorifor, grille de prérequis,..) et mise en place des solutions et réponses (dont formations à Dorifor et séances d'information sur notre offre « Garantie Jeunes » au premier semestre 2016).
- Partenariat en discussion avec Impulse concernant l'entrepreneuriat : collaboration avec la Cité des Métiers pour l'aspect sensibilisation et discussion sur une collaboration en termes de formation (subventionnement de projets jeunes).
- Recherche de nouveaux partenariats (exemples : possibilité de lancer un module de formation en intégrant les outils pédagogiques développés par Légo – programmation d'un robot « Mindstorm »,..).

IV. Constats, recommandations et perspectives

A. Le développement des partenariats

La recommandation du conseil de l'UE concernant la mise en place de la Garantie Jeunes insiste sur l'importance de mener une approche fondée sur le partenariat.

L'année 2015 a vu se concrétiser et se renforcer différents types de partenariats :

- ✓ Renforcement du partenariat avec Actiris, notamment dans la prise en charge conjointe de l'adressage des jeunes C+ ;
- ✓ Renforcement des partenariats avec les sous-traitants (ex. doublement de l'offre de formation avec la Chom'hier pour la formation de français intensif) ;
- ✓ Développement et augmentation des partenariats avec les OISP, la Promotion Sociale, les CDR via le lancement des nouveaux appels à projets ;
- ✓ Développement de nouveaux partenariats comme avec l'EFP et les Maisons de l'emploi ;
- ✓ Développement de partenariats avec des entreprises pour l'organisation de formations conjointement (G4S, Securitas, Proximus)
- ✓ Signatures de conventions quadripartites (BF, Actiris, VDAB Brussel et l'entreprise) avec des entreprises de plus de 500 travailleurs ;
- ✓ Lancement d'une collaboration avec les CPAS bruxellois (pour une formation de français langue étrangère dispensée dans les locaux du CPAS) ;
- ✓ Présentation de l'offre Garantie Jeunes de Bruxelles Formation aux services d'aide à la jeunesse ;
- ✓ Initiation des contacts avec Impulse afin de développer un partenariat en 2016.

L'année 2016 est une année de concrétisation de partenariats initiés en 2015 (exemple : Impulse) et d'intensification des partenariats existants (exemple : intensification du partenariat avec Bruxelles-J pour le développement d'actions collectives dans les clubs sportifs, ..).

B. Les constats

Bruxelles Formation a acquis une bonne connaissance du public jeune (en particulier chez bf.tremplin et bf.carrefour) et a déployé **beaucoup d'énergie** dans la mise en œuvre de la Garantie Jeunes : développement d'une offre importante en remédiations, remises à niveau, formations de base et formations qualifiantes courtes, dynamisme et créativité dans le développement de nouveaux projets de formation, création de synergies entre les pôles, renforcement de partenariats, ...

De manière globale, tous ces efforts ont « payé » : nous remarquons en effet un accroissement du nombre TOTAL de jeunes de moins de 25 ans dans l'ensemble des formations) de l'ordre de +14,1% (pôles de Bruxelles Formation et partenaires) - (période janvier-novembre 2015 vs janvier-novembre 2014)

Au total de janvier à octobre 2015, les pôles de Bruxelles Formation ont accueilli **1.313 stagiaires distincts** (hors FPI) de moins de 25 ans, répartis comme suit :

Nombre de stagiaires distincts - centres de BRUXELLES FORMATION	2015 de janvier à octobre				
	Tous les <30	Tous les <25	tous les CE	part des <30	part des <25
bf.tremplin	785	541	1359	57,8%	39,8%
bf.construction	182	95	446	40,8%	21,3%
bf.industrie	123	68	269	45,7%	25,3%
bf.logistique	239	105	642	37,2%	16,4%
bf.bureau & services	258	106	529	48,8%	20,0%
bf.management & multimédiaTIC	459	131	1201	38,2%	10,9%
bf.langues	796	404	2308	34,5%	17,5%
FPI en établissement d'enseignement	41	7	130	31,5%	5,4%
Total formations des chercheurs d'emploi	2585	1320	6192	41,7%	21,3%

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 21,3 % du public de Bruxelles Formation ce qui montre que, de manière globale, nous ne manquons pas de candidats. **Cette proportion monte à 41,7% si l'on envisage les jeunes de moins de 30 ans.** Rappelons aussi que les jeunes de moins de 25 ans représentent 11,5 % des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) inscrits à Actiris et que les moins de 30 ans représentent quant à eux environ 26 % des DEI.

Cependant, nous constatons une **réelle difficulté de remplir les formations spécifiques « jeunes » et de former des groupes homogènes de jeunes, particulièrement dans les formations du secondaire.**

À titre d'exemples, en 2014, 5 sessions « tronc commun menant à des formations aux métiers de pointe de l'industrie » étaient réservées aux moins de 25 ans. Faute de candidats de moins de 25 ans, une seule session de « préparation aux métiers bureau d'étude » a finalement eu lieu, laquelle a comptabilisé 13 stagiaires dont 3 seulement de moins de 25 ans. Pour les deux sessions de l'atelier Gros Œuvre, parmi les 14 stagiaires qui ont suivi la formation en 2014, seuls 5 stagiaires avaient moins de 25 ans. Le lancement de l'atelier soudure a fait l'objet de 2 séances d'information qui ont permis de recruter 7 stagiaires de moins de 25 ans. En 2015, la session « Préparation aux métiers Bureau d'étude » ne contient que 3 jeunes de moins de 25 ans sur 11 inscriptions et les formations « Initiation à la Programmation », « Essentiel des systèmes réseau » et labos ont dû repasser dans l'offre structurelle par manque de jeunes.

Les raisons de cette difficulté sont entre autres :

- ✓ La sensibilisation des jeunes à notre offre de formation reste difficile ;
- ✓ La motivation première du jeune n'est pas la formation. Il préfère au contraire trouver un emploi ;
- ✓ Il existe un réel déficit de connaissances chez le public jeune (surtout en français et en calcul). Malgré le renforcement de notre offre de base, un grand nombre de jeunes doivent être orientés vers l'ISP qui est saturé en termes de places ;
- ✓ Les métiers du secteur secondaire n'attirent pas (principalement de l'industrie et de la construction), ce qui pèse sur notre offre de formation dans ces secteurs.

Or, dans le cadre de l'Initiative pour la Jeunesse, le **critère principal d'éligibilité des actions par l'agence FSE est la constitution de groupes homogènes de jeunes de moins de 25 ans (80% minimum).**

Cette contrainte imposée par l'Agence constitue un réel **risque financier** auquel nous devons faire face dès 2015.

Pour rappel, pour 2014, nous avons bien introduit 97% des dépenses éligibles FSE (voir tableau ci-dessous), **ce qui ne sera pas possible en 2015**.

Tableau des dépenses FSE – IEJ en 2014:

	Prévisions (Projet FSE définitif)	Dépenses réalisées
Total	€ 900.000,23	€ 879.195,12
Contributions publiques (PPB)	€ 300.000,00	€ 296.406,89
Contributions privées (recettes)	€ 0,00	€ 0,00
Dépenses FSE	€ 600.000,00	€ 582.788,23

Tableau des dépenses relatives à la VIe réforme de l'état en 2014 :

	Budget prévu	Dépenses réalisées
VIe réforme de l'état	€ 400.000,00	€ 415.790,48

En outre, dans le courant de 2016, un projet de Décret (modifiant le Décret de la Commission communautaire française du 17 mars 1994 portant sur la création de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle tel qu'approuvé par le Collège de la Commission communautaire française le 17 décembre 2015) prévoit la possibilité de collaborer avec des tiers sous forme de subvention ou de partenariat sous certaines conditions. Ceci permettra à Bruxelles Formation de développer de manière plus souple de nouveaux développements de formation.

C. Conclusions et recommandations

Malgré les critères contraignants imposés par le FSE dans l'IEJ (groupes homogènes pour les moins de 25 ans), on constate une évolution positive du nombre de jeunes dans l'ensemble des dispositifs de formation.

En outre, les recommandations formulées par Bruxelles Formation en octobre 2015 ont été soutenues par le Comité de gestion qui a validé l'envoi d'un courrier relatif au report de 1.2 M € du montant FSE-IEJ à notre Ministre de tutelle.

Les recommandations que nous formulons actuellement sont :

- **Demander un assouplissement des règles d'éligibilité** imposées par le FSE pour les projets IEJ afin de pouvoir valoriser les jeunes de manière individuelle dans des groupes mixtes composés de jeunes et de personnes plus âgées (démarche inclusive). L'alternative serait le relèvement de la limite d'âge à 30 ans qui nous permettrait d'agir de manière plus large et d'obtenir des résultats nettement plus efficaces.
- **Poursuivre et intensifier l'approche partenariale** afin d'utiliser les modes de subventionnements et partenariats rendus possibles par le nouveau décret.
- En collaboration avec les missions locales et les acteurs locaux, **aller chercher les jeunes là où ils se trouvent** en multipliant davantage les relais avec les acteurs de terrain (CPAS, travailleurs de rue, maisons de l'emploi, maisons de jeunes, services

d'aide à la jeunesse, ..), notre objectif devant être de leur garantir un accès renforcé aux formations de manière éclairée et volontaire.r